



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

**Budget 2017-2018: une opportunité ratée
de réinvestissement dans l'action communautaire**

Drummondville, 28 mars 2017 - La Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC) se dit déçue par le budget provincial 2017-2018 présenté par le ministre des Finances, M. Carlos Letão.

Le soutien aux CDC en décroissance

Malheureusement, le montant alloué au programme de soutien aux Corporations de développement communautaire (CDC) demeure inchangé et stagne à 3 874 300\$. Le financement des CDC n'a pas augmenté depuis 2010, ce qui représente une perte financière de près de 5% si l'on considère l'augmentation continue du coût de la vie. L'absence d'indexation du réseau se traduit par la réduction de la capacité d'agir dans les communautés locales, ainsi que la précarisation des conditions de travail des employés (qui fait craindre la perte d'expertises importantes). Le gouvernement n'a pas considéré important de redresser cette situation dans le budget 2017-2018. Par ailleurs, certaines CDC demeurent à ce jour non financées, une situation critique pour celles-ci.

L'appauvrissement général des organismes communautaires

L'action communautaire, au Québec, s'inscrit dans une finalité de développement social et s'incarne dans des organismes qui visent l'amélioration du tissu social et des conditions de vie des citoyens et des citoyennes. Cette action collective, portée par les organismes communautaires, repose sur la proximité avec les communautés locales.

Le milieu communautaire québécois réclame actuellement des hausses de 475\$ millions en financement annuel, à la mission, couvrant quelque 4000 organismes, via la campagne unitaire *Engagez-vous pour le communautaire*. À cet effet, des annonces récentes laissent envisager une contribution financière gouvernementale conséquente dans le réseau communautaire du Québec, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la famille. Par contre, le budget 2017-2018 ne présente pas de réelle stratégie de rehaussement du financement global, à la mission, équivalant aux sommes revendiquées. Le budget semble confirmer une tendance lourde vers le financement épars et ciblé du réseau communautaire, en réponse aux besoins immédiats du gouvernement, une stratégie de financement à laquelle la TNCDC s'oppose fermement.

À l'exception des financements supplémentaires des organismes en lien avec la famille (soutien non récurrent) et l'éducation, les budgets destinés aux organismes communautaires demeurent inchangés. Seuls les organismes œuvrant dans le secteur de la santé et des services sociaux (PSOC) bénéficient d'une indexation d'environ 1.7% (10 millions) alors que les dépenses moyennes du réseau de la santé s'élèvent à 4%. Le gouvernement lance par là un message clair et discriminant : les organismes communautaires associés au milieu de la santé ne méritent pas la même croissance que le reste du réseau.

Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Le ministre François Blais a reporté à l'automne le dévoilement de son plan de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale, ce qui constitue une grande déception étant donné que celui-ci est attendu depuis 2 ans déjà.

De réelles mesures doivent être prises rapidement par le ministre François Blais ainsi que par l'ensemble des ministères pour « améliorer le revenu disponible des 800 000 personnes ou à peu près qui sont aujourd'hui sous le seuil de pauvreté au Québec. Et à sortir plus de 100 000 personnes de la pauvreté d'ici la fin de l'application du plan, en 2022. » (Le Soleil, 23 mars 2017).

« Pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le gouvernement doit développer un plan gouvernemental global et structurant » rappelle Marie-Line Audet, Présidente de la TNCDC. Elle ajoute qu'« il incombe au MTESS et au ministre Blais de s'assurer de l'engagement de tous les ministères concernés et de la création de politiques harmonisées entre ceux-ci ». Le plan de lutte à la pauvreté doit être réellement une priorité pour le gouvernement. Pour l'instant, on demeure dans l'attente, encore, de l'annonce de mesures structurantes.

Le budget : une déception globale

La TNCDC juge que le présent budget, même s'il offre un certain nombre de mesures qui viendront sans contredit améliorer la santé financière et les services d'un certain nombre d'organismes dans des secteurs ciblés (logement, famille, éducation), ne présente pas de réelle reconnaissance pour l'ensemble de l'action communautaire autonome, lequel demeure un acteur de première ligne auprès des populations vulnérables. Des sommes conséquentes doivent cheminer jusqu'aux organismes de tous les secteurs, lesquels travaillent d'arrache-pied pour améliorer les conditions de vie des citoyens et citoyennes. En outre, l'absence de mesures concrètes et structurantes pour combattre la pauvreté au Québec et soutenir l'action locale et le développement des communautés démontre bien le manque d'intérêt du gouvernement à rapidement prendre soin des personnes les plus vulnérables qui, rappelons-le, n'en font pas le choix.

Conclusion

Pour la TNCDC, il est clair que le gouvernement québécois actuel continue de se délaisser de sa mission publique, malgré les surplus budgétaires qu'il se targue d'avoir dégagés avec rigueur. Cette mission doit inévitablement passer par le rehaussement des protections publiques, l'amélioration de l'accessibilité aux services publics et la réduction des inégalités socioéconomiques. Ainsi, l'État a un rôle majeur à jouer pour assurer une répartition équitable des richesses collectives. Le milieu communautaire est un partenaire incontournable pour améliorer les conditions de vie de tous les citoyens et citoyennes, mais il n'entend pas jouer le rôle de sous-traitant pour le gouvernement, notamment par une croissance du financement aligné sur des ententes de services et des projets spécifiques. Ces méthodes servent clairement à pallier au désengagement de l'état, piloté par le gouvernement en place.

Mission d'une CDC

Une CDC est un regroupement d'organisations communautaires qui œuvrent dans divers champs d'activité sur un territoire donné, dont la mission est d'assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement socioéconomique de son milieu.

Mission de la TNCDC

La TNCDC a pour mission de regrouper les CDC du Québec et de les soutenir dans leurs objectifs. De plus, elle promeut la place incontournable qu'occupe le mouvement communautaire autonome dans le développement local, et ce, dans une perspective de justice sociale et de développement global et durable de notre société.